



Mairie de  
Saint-Georges-sur-Baulche

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 11 octobre 2021

### DÉLIBÉRATION N°2021-079

#### OBJET : Renouvellement des copieurs

En exercice : 23  
Membres  
Présents(s) : 16  
Pouvoir(s) : 3  
Absent(s) : 7

Le onze octobre deux mille vingt et un, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni, sous la présidence de Madame Christiane LEPEIRE.

#### Les membres présents en séance :

Christiane LEPEIRE, Michel DUCROUX, Chrystelle EDOUARD, Yannick BARBOTTE, Claire GUEGUIN, Christian VEILLAT, Martine MORETTI, Christiane GALLON, Gérard PORA, Isabelle CAMBIER, Frédéric GRACIA, Philippe THOMAS, Richard FAURE, Aurélien HELLE, Anne Sophie DA COSTA, Thomas GUETTARD

#### Le ou les membre(s) ayant donné un pouvoir :

Aurore BAUGE à Claire GUEGUIN, Christophe GUYOT à Chrystelle EDOUARD, Bertrand POUSSIERRE à Yannick BARBOTTE

#### Le ou les membres absent(s) :

Aurore BAUGE, Christophe GUYOT, Bertrand POUSSIERRE Claire DEZOUTTER, Nathalie PREUD'HOMME, Nicolas PERROUD, Aurélie HENAULT

Secrétaire de séance : Gérard PORA

Considérant qu'à ce jour 4 copieurs sont en location avec une fin de contrat au 31 décembre 2021,  
Considérant les besoins actuels de 5 copieurs,  
Vu les offres de location et d'achat réceptionnées,

#### En location :

Contrat location et de maintenance de 5 ans	Yonne Copie	Dactyl Buro	OXO
Coût global HT du projet sur 5 ans	25 980 €	26 494 €	22 192.60 €

#### Achat :

Achat avec contrat de maintenance sur 5 ans	Yonne Copie	Dactyl Buro	OXO	SOS informatique
Coût global HT du projet sur 5 ans	23 250 €	21 106 €	21 358 €	26 512.70 €

Après comparatif des deux options envisageables « location et achat » des copieurs, suivi d'une présentation de l'incidence sur les 2 sections de fonctionnement et d'investissement, et compte tenu de la politique de la municipalité qui souhaite favoriser l'investissement et l'amortissement à l'augmentation des coûts de fonctionnement.

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir se prononcer en faveur de l'acquisition et de retenir la proposition financière de Dactyl Buro.

**Délibération adoptée par 18 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 1.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie conforme.

Le Maire  
Christiane LEPEIRE



Envoyé en préfecture le 15/10/2021

Reçu en préfecture le 15/10/2021

Affiché le 15/10/2021

ID : 089-218903466-20211011-2021\_079-DE